
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 22 MAI 2023

N° 23-00576 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours professionnel de recrutement de mille (1000) élèves Inspecteurs de l'Enseignement Primaire et de l'Education non formelle issus des ex Instituteurs Principaux, session 2022, est déclaré admis en remplacement d'un candidat défaillant.

C'est:

Admis

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	ZONGO YAMBA JOSEPH	107814Y	B11012662	30/12/80

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

Défaillant

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N° CNIB	DATE NAISS.
980°	TANKOANO PAUL	98630W	B6602945	31/12/73

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'Ecole Normale Supérieure (ENS), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etat

